



Newsletter Novembre 2024



Club des archers de Saint Avertin Sports

Les actus' internes & les concours

- Le calendrier des évènements à partager

<p>06/11/2024 14h-17h</p> <p>PARTAGE TES FLÈCHES Challenge par équipes jeunes 6 novembre 2024</p>	<p>Bourse aux jouets 10/11/2024 8h-16h</p> <p>Rendez-vous à la salle Gaetan Robin</p> <p>Il nous faudra des bras pour l'installation le 09/11 (9h) et le rangement le 10/11 (16h)</p>
<p>21/12/24 9h-12h (repas partagé)</p> <p>Initiation et entraînement au RUN ARCHERY 2ème édition</p>	<p>21/12/24 (aussi)</p> <p>Tir festif par équipes Déguisé... ou pas! 21 décembre 2024 12h à 17h</p>

Il faudra également prévoir une soirée fin janvier (date à définir) pour partager la galette tous ensemble.

- Les stages des vacances

<p><u>Stage Scolaire</u> 2-3 janvier 2025 9h30-16h</p> <p><u>Inscriptions auprès des entraîneurs</u></p>	<p><u>Stage Adulte</u> 2-3 janvier 2025 18h30-21h30</p> <p><u>Inscriptions auprès des entraîneurs</u></p>
--	---

○ **Concours de janvier**

<u>10-12/01/2025</u>
Tir avec finale en arène (duels) Du vendredi au dimanche Horaire détaillé sur le mandat et sur le site (Disponible fin décembre)



<https://www.arcavertin.fr/inscription-week-end-multi-tirs/>

Le Focus du moment

En cette fin d'année et à l'aube de la reprise 2025, nous tenons à remercier tous nos partenaires pour leur aide et leur soutien.

Mais être partenaire c'est quoi ?

Être partenaire c'est apporter une aide, soit financière, soit matériel, afin d'aider le club à faire face à des dépenses et des investissements réguliers pour permettre à nos archers de pratiquer leur sport dans les meilleures conditions possibles.

D'ailleurs, pour notre concours de janvier dernier, FIVICS ARCHERY, ARCHERS MARKET, CAP TARGET France, SEBASTIEN FLUTE PRODUCTS, SHREWD ARCHERY et L'ARCHERIE DU CENTRE, ont contribué aux récompenses par multiples dotations ; **un grand merci à eux !!!**

En parallèle, le budget moyen annuel pour faire fonctionner le club est de 105 000 € et 30 % de ce montant (environ 30 000 €) représentent les frais sportifs (gestion des équipes, déplacements, équipements et encadrement).

Pour cela, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenaires : petits ou grands, peu importe, nos formules de sponsoring ou mécénat sont adaptables à tous.

N'hésitez pas à en parler autour de vous : peut-être que dans vos relations quelqu'une ou quelconque société pourrait être intéressée.

Quel plus bel exemple que celui de de la société Hoyt, représentée par Pierre PLIHON (ex -archer de l'équipe de France et licencié à St Avertin depuis peu) qui, pour nous remercier de lui avoir permis d'exposer ses produits lors des championnats de France à St-Avertin, a offert au club un arc complet de haute qualité.

